



Les 10 engagements de  
la FFESSM pour le DD  
page 2

Les écogestes du  
plongeur responsable  
page 3

Les valeurs de la  
FFESSM  
page 4

Le Guide de la FFESSM  
pour le DD  
page 5

Le label Écosub®  
page 6

Le Trophée des activités  
subaquatiques  
responsables  
page 7

Le Plan Féminisation  
page 8

Le Plan Citoyens  
page 9

Handisub®  
page 10

DORIS et BioObs  
page 11

Le quiz DD  
page 12

Et aussi...  
page 13

# Développement durable

Fiches pratiques des ressources  
Développement durable de la FFESSM



# LES 10 ENGAGEMENTS DE LA FFESSM POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La FFESSM a rassemblé en 2014 dans un document unique et synthétique les 10 engagements-clés dans lequel sa politique de Développement durable s'inscrit. Chaque comité et chaque club peut décliner ce support pédagogique, à la fois facile à partager avec ses licenciés, et facile à valoriser auprès des partenaires institutionnels (commune, conseil général, conseil régional...)

**Pour des activités subaquatiques responsables**

**LES 10 ENGAGEMENTS DE LA FFESSM POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**N°1** **Handisub®**  
Rendre les activités subaquatiques accessibles au plus grand nombre

**N°2**  
Adopter des pratiques éco-responsables

**N°3**  
Sensibiliser et impliquer dans la démarche de développement durable les clubs, les licenciés, les publics et les partenaires

**N°4**  
Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants

**N°5**  
Promouvoir les valeurs du sport

**N°6**  
Initier des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable

**N°7**  
Valoriser le rôle central du bénévole

**N°8**  
Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique

**N°9**  
S'inscrire dans les démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique

**N°10**  
Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures

**www.ffessm.fr**

N° Indigo 0 820 000 457

**FFESSM.fr**  
Le plaisir est sous l'eau!



Toutes les structures de la FFESSM sont invitées à contribuer à la vie de cet outil par des propositions et des exemples, qui serviront à alimenter les fiches pratiques en cours d'élaboration autour de chacun de ces 10 engagements.



Vous avez mis en place au sein de votre structure au moins 4 actions répondant à ces engagements en faveur du Développement durable ? Pensez au **label Écosub**® (cf. page 6)



Pour télécharger l'affiche, également disponible en version développée avec des exemples : [https://ffessm.fr/developpement\\_durable.asp#10engagements](https://ffessm.fr/developpement_durable.asp#10engagements)

# LES ÉCOGESTES DU PLONGEUR RESPONSABLE



La FFESSM met à votre disposition en téléchargement une affiche ainsi qu'un livret intitulés « *La FFESSM passe au vert... Plongez responsable, plongez durable* ». Ces supports pédagogiques vous présentent les 10 éco-gestes du plongeur responsable définis par la FFESSM :

- 1/ Je respecte les sites naturels
- 2/ J'économise l'eau potable
- 3/ Je participe à des actions citoyennes
- 4/ Je prends soin de mon matériel
- 5/ J'évite les pollutions
- 6/ Je favorise les transports collectifs
- 7/ J'applique le tri sélectif
- 8/ Je m'équipe responsable
- 9/ Je consomme local et de saison
- 10/ J'économise l'énergie



Pour télécharger l'affiche :

<https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/FFESSM%20passe%20au%20vert.pdf>



Pour télécharger le livret :

<https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/dev-durable/FFESSM-livret-eco-gestes.pdf>

# LES VALEURS DE LA FFESSM

Dans le cadre de la déclinaison fédérale du Plan "Citoyens du sport" demandé par le Ministère des Sports, la FFESSM a choisi de communiquer sur les valeurs définies par son Comité directeur national, et autour desquelles l'ensemble de ses actions s'articulent.

L'affiche "**NOS VALEURS**" décline ainsi:

- 1/ **PLAISIR** (de la pratique des activités subaquatiques de loisirs)
- 2/ **RESPECT** (de l'environnement, des autres et de soi-même)
- 3/ **PARTAGE** (avec la communauté des plongeurs, apnéistes, hockeyeurs subaquatiques, ...)
- 4/ **DÉPASSEMENT DE SOI** (dans la pratique et la compétition)



Le Plan "Citoyens du sport" doit s'articuler autour de la promotion des valeurs citoyennes, ainsi que de l'accessibilité à la pratique sportive des publics qui en sont le plus éloignés et notamment les jeunes. **Clubs, comités départementaux, ligues et comités régionaux, vous pouvez enrichir notre base de données en nous envoyant ([jtinetti@ffessm.fr](mailto:jtinetti@ffessm.fr)) un descriptif de vos actions s'inscrivant dans ce cadre :**

- collégiens, lycéens et universitaires
- jeunes en situation de handicap
- jeunes dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)
- programmes spécifiques dans les collèges et lycées autour de la découverte et de la préservation de l'environnement
- programmes en interaction avec les lycées d'enseignement du Ministère de l'Agriculture.



Pour télécharger l'affiche et en faire la promotion au sein de votre structure :

[https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/dev-durable/FFESSM-NOS\\_VALEURS-2016.pdf](https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/dev-durable/FFESSM-NOS_VALEURS-2016.pdf)

# LE GUIDE DE LA FFESSM POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (2011) « Pour des activités subaquatiques responsables »



En 2011, est mis en ligne le Guide de la FFESSM pour le Développement durable « Pour des activités subaquatiques responsables ». Ce Guide est articulé autour des objectifs suivants :

**Objectif n°1 : Contribuer à la présentation des sites naturels en mer et en eaux intérieures :** formation des plongeurs à la préservation de l'environnement, sensibilisation aux bonnes pratiques, engagements pour une pêche sous-marine responsable, aménagement et équipement des sites de plongée

**Objectif n°2 : Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique :** formation aux écosystèmes subaquatiques, plaquettes immergeable d'identification de la flore et de la faune subaquatiques, DORIS, contribution au suivi d'espèces, diffusion des connaissances environnementales (colloques, conférences et éditions), partenariats scientifiques et universitaires, soutien aux actions sur les espèces en danger

**Objectif n°3 : Sensibiliser et mobiliser le public à la richesse et à la fragilité du milieu**

**subaquatique :** structuration et promotion de la randonnée subaquatique, manifestations grand public, sensibilisation des enfants et des jeunes, mise en place d'outils d'information et de sensibilisation des publics

**Objectif n°4 : Participer à la concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique :** parcs naturels maris et activités sportives sous-marines, éoliennes en mer, Natura 2000, l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR)

**Objectif n°5 : Promouvoir l'économie des ressources : eau, matériels, déchets, énergie :** manifestations écoresponsables, bilan carbone



Pour télécharger le Guide complet de la FFESSM pour le Développement durable (2011) – « Pour des activités subaquatiques responsables » :

[https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/dev-durable/GuideDevDur/GuideDevelopDurable\\_FFESSM.pdf](https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/dev-durable/GuideDevDur/GuideDevelopDurable_FFESSM.pdf)



Pour télécharger une fiche thématique particulière :

[https://ffessm.fr/developpement\\_durable.asp#guide-DD-2011](https://ffessm.fr/developpement_durable.asp#guide-DD-2011)

## ÉCOSUB®

LE LABEL DE LA FFESSM POUR DES ACTIVITÉS  
SUBAQUATIQUES RESPONSABLES



**QUI ?** Les structures pouvant candidater : comité régional, départemental, ou ligue de la FFESSM ; club, structure commerciale agréée (SCA) ou structure commerciale internationale agréée (SCIA) ; en métropole, en outre-mer ou à l'étranger ; proposant une ou plusieurs activités de la FFESSM.

**QUAND ?** Les candidatures peuvent être adressées à n'importe quel moment de l'année, les sessions de validation des dossiers présentés se tenant lors des comités directeurs nationaux.

**QUOI ?** Le label Écosub® peut être attribué pour une démarche inscrite dans la durée et contribuant à la mise en oeuvre d'au moins 4 des [10 engagements de la FFESSM pour le Développement Durable](#). L'examen des actions présentées s'appuie sur des critères d'excellence, de caractère exemplaire, novateur, pédagogique et participatif. Elles doivent être documentées par des supports type compte-rendu, photographie, vidéo, article presse (papier ou internet), article sur le site internet de la structure...

### COMMENT ?

- 1/ Téléchargez le formulaire de candidature: [cliquez ici](#)
- 2/ Remplissez-le en respectant le règlement du label : [cliquez ici](#)
- 3/ Joignez à votre demande tout support permettant de rendre compte de votre action : article, plaquette, compte-rendu, photographies, vidéos, etc.
- 4/ Une fois complété, transmettez-le à notre chargée de mission [tinetti@ffessm.fr](mailto:tinetti@ffessm.fr) copie secrétariat fédéral [secretariat@ffessm.fr](mailto:secretariat@ffessm.fr)

**POUR COMBIEN DE TEMPS ?** Durée de validité du label Écosub® : délivré pour l'olympiade en cours. Renouvellement sur demande (formulaire spécifique).

**POUR QUELLES RETOMBÉES ?** Visibilité de votre démarche, retombées presse, reconnaissance nationale permettant de consolider les dossiers de demande de subventions ou d'autorisations (événements), communication dans le cadre du site internet de la FFESSM sur votre engagement, mise à disposition de la marque Ecosub® avec son logo dans vos propres supports de communication, ...



Pour une candidature ou une demande de renouvellement du label Écosub®,  
une seule adresse : <https://ffessm.fr/ecosub.asp>

## LE TROPHÉE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES RESPONSABLES

Le Trophée des Activités Subaquatiques Responsables est un **concours avec appel à projets** ouvert à toutes les structures affiliées à la FFESSM à jour de leur cotisation : comités régionaux, comités départementaux, ligues, clubs, structures commerciales agréées (SCA) ou structures commerciales internationales agréées (SCIA) en métropole, en outre-mer ou à l'étranger, proposant une ou plusieurs des activités de la FFESSM.

A la différence du label Écosub® qui est décerné pour l'Olympiade en cours et vient reconnaître une démarche globale de Développement durable, les appels à projets du Trophée sont lancés **tous les deux ans** en janvier lors du Salon International de la Plongée Sous-marine de Paris, où sont également révélés les lauréats de la session précédente.



Édition 2014-2015 :  
**la féminisation  
des activités subaquatiques**

Édition 2016-2017 :  
**la préservation de l'environnement  
avec des publics prioritaires**

Édition 2018-2019 :  
**sujet révélé au Salon de la  
Plongée 2018**

**DOTATIONS** Une dotation financière de 7 000 € accordée par le Cabinet Lafont - Axa Corporate Solutions est répartie pour chaque appel à projets entre les lauréats. Ils bénéficient également:

- d'un trophée gravé au nom de la structure pour le 1er.
- d'une reconnaissance nationale permettant de consolider les dossiers de demande de subvention ou d'autorisation (événements).
- d'une valorisation médiatique à travers les actions de communication de la FFESSM et de ses partenaires éventuels.
- d'une valorisation auprès de ses membres, du public, et auprès des partenaires locaux.



Toutes les informations sur le Trophée des activités subaquatiques responsables :

<https://ffessm.fr/trophee.asp>

*L'ensemble du dispositif fait l'objet d'un partenariat avec le Cabinet Lafont - Axa Corporate Solutions, qui apportent leur soutien financier et leur expertise technique.*



## LE PLAN DE FÉMINISATION DE LA FFESSM

la plongée  
avec un 

À la demande du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, la FFESSM a établi un Plan de Féminisation de la fédération pour l'olympiade 2013-2017. Ce Plan de Féminisation est en cours de rédaction pour l'olympiade 2017-2021.



### Les axes de féminisation privilégiés par le Ministère sont les suivants :

- les instances dirigeantes fédérales et déconcentrées,
- le développement de la pratique pour le plus grand nombre, notamment en faveur des femmes résidant dans les quartiers géographiquement prioritaires,
- le sport de haut niveau,
- les fonctions d'arbitrage et de jugement technique,
- l'encadrement technique (bénévole et rémunéré)



Pour télécharger le Plan de Féminisation de la FFESSM 2013-2017 : [cliquez ici](#)



Pour consulter des exemples de déclinaisons locales, rendez-vous sur la rubrique « Les actions DD des clubs et comités » : [cliquez ici](#)



# LE PLAN CITOYENS DU SPORT DE LA FFESSM

Le sport (comme la culture) a été défini comme un des outils majeurs d'intégration. C'est pour mobiliser l'ensemble du monde sportif que le Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté a décidé la mise en place d'un plan national « Citoyens du sport ». Le sport est un formidable outil éducatif, de mixité sociale, porteur de valeurs de fraternité et de respect. Les événements sportifs, dont les sportifs eux-mêmes sont les ambassadeurs, sont autant d'opportunités de mettre en valeur une identité commune autour de rassemblements populaires.

**Le Plan Citoyens du Sport que la FFESSM a décliné en 2016 s'articule autour des points proposés par le Ministère des Sports :**



## VOLET 1: PROMOUVOIR PAR LE SPORT LES VALEURS CITOYENNES DE LA RÉPUBLIQUE

**Objectif 1:** Former les acteurs du sport fédéral à la citoyenneté

**Objectif 2:** Communiquer pour valoriser, sensibiliser et mobiliser

**Objectif 3:** Connaître les comportements contraires aux valeurs du sport pour mieux agir

**Objectif 4:** Outiller les acteurs du sport fédéral

## VOLET 2: PERMETTRE L'ACCESSION A UNE PRATIQUE SPORTIVE REGULIERE ET ENCADREE, FAVORISANT L'EDUCATION, L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTE SOCIALE

**Objectif 1:** Mieux connaître la pratique sportive des différents publics

**Objectif 2:** Promouvoir une offre de pratiques diversifiées favorisant l'éducation et l'insertion sociale et professionnelle

**Objectif 3:** Veiller à une véritable continuité éducative et sportive

**Objectif 4:** Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier

**Objectif 5 :** Faire des événements sportifs un levier au service des territoires et des populations



Pour télécharger le Plan « Citoyens du Sport » de la FFESSM:

<https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/citoyen/PlanCitoyensSport.pdf>



Pour avoir accès à la base documentaire ministérielle, fédérale, aux kits pédagogiques ainsi qu'aux ressources liées au Plan Citoyens (éthique, valeurs du sport, service civique, etc. : [cliquez ici](#)

# HANDISUB®,

l'accessibilité de la plongée aux personnes en situation de handicap

*Dès 2009, la FFESSM a souhaité homogénéiser et accroître, dans le domaine de la plongée et des sports subaquatiques, l'offre faite aux personnes en situation de handicap. Le projet Handisub® démarrait. Cet objectif nécessitait un partage des compétences et une synergie forte entre la FFESSM et les deux fédérations nationales en charge de ces publics. En 2011 un accord national FFESSM / FFH était signé, suivi début 2012 d'un accord similaire avec la FFSA. Désormais, Handisub® est la réponse des 3 fédérations délégataires pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer la plongée et les sports subaquatiques. Penser Handisub®, c'est Accueillir... Former... Encadrer... Partager... Une plongée raisonnable et adaptée !*



La FFESSM a lancé, en partage avec FFH et FFSA, des qualifications Handisub® pour les pratiquants en situation de handicap, ainsi que pour les encadrants désirant recevoir une formation complémentaire dédiée. Cela permet de mailler le territoire de façon à ce que les clubs de plongée disposent à moyen terme d'au moins un moniteur de plongée titulaire de la qualification souhaitée. La FFESSM délivre des cartes au format CB qui matérialisent ces qualifications et portent les logos des 3 fédérations, témoignant ainsi de la validation partagée de la part des fédérations délégataires. Une base de données nationale se construit à partir des certifications réalisées.



**NOUVEAU (2017) ! Le Guide Accessibilité des activités subaquatiques, édité avec le Pôle National Ressources et Handicap (PNRSH) :**

[https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/dev-durable/guide\\_accessibilite\\_plongee.pdf](https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/dev-durable/guide_accessibilite_plongee.pdf)



Présentation du cursus Handisub® pour les plongeurs:

[https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/dev-durable/FlyerA4\\_Handisub.pdf](https://ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/pdf/dev-durable/FlyerA4_Handisub.pdf)



Manuel de formation technique (plongeurs en situation de handicap, conditions de pratiques, brevets et qualifications des plongeurs et des moniteurs) :

[https://ffessm.fr/gestionenligne/manuel/40\\_plong%C3%A9e\\_Handisub.pdf](https://ffessm.fr/gestionenligne/manuel/40_plong%C3%A9e_Handisub.pdf)

## DORIS ET BioOBS, les outils de sciences participatives de la FFESSM



Données d'Observations pour  
la Reconnaissance et l'Identification de la  
faune et la flore Subaquatiques



DORIS est un projet collectif de la Commission Nationale Environnement et Biologie Subaquatiques de la FFESSM qui a démarré en 2004. Ce site présente un fichier richement illustré de la faune et de la flore marines et dulcicoles de la France métropolitaine et d'outre-mer. Conçu à l'origine comme un fichier illustré à l'usage des encadrants des formations en biologie de la FFESSM, le site DORIS est devenu rapidement une véritable banque de données extrêmement riche, qui en 2017 affiche **plus de 23 100 images** et **4000 fiches-espèce** réalisées par près de 900 auteurs.

DORIS est la seule réalisation francophone de cette envergure. DORIS bénéficie d'une étroite collaboration avec de nombreux scientifiques issus de différentes structures de recherches, d'universités, et a établi un partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).



Pour avoir accès au site DORIS: <http://doris.ffessm.fr/>



**BioObs est un outil mis à la disposition de tous les plongeurs**, il s'adresse à celles et ceux qui veulent :

- Identifier les espèces rencontrées au cours d'une plongée.
- Constituer un relevé de leurs observations sur une ou plusieurs plongées.
- Visualiser leur carnet de plongée naturaliste.
- Contribuer à une démarche scientifique d'inventaire des espèces (INPN).
- Connaître l'aire de répartition de chaque espèce.
- S'informer des espèces observables selon les différents sites.



Pour avoir accès au site BioObs : <http://bioobs.fr/>

## LE QUIZ DÉVELOPPEMENT DURABLE



Vous souhaitez tester vos connaissances en matière de Développement durable, ou animer un atelier pour votre club autour du Développement durable ? La FFESSM a développé un quiz autour de **12 questions** traitant des principaux engagements de la FFESSM pour le Développement durable : éco-gestes du plongeur, gestion du club, sciences participatives, déplacements, achats responsables, féminisation des pratiques, Handisub, etc.



Ce quiz vous permettra de vous situer entre le novice, l'apprenti et l'éco-plongeur confirmé. Pas besoin d'être un spécialiste pour appliquer au quotidien des principes simples et pratiques. Que ce soit dans le champ de la protection de l'environnement ou du développement économique et social, ce test a pour première vocation de permettre à chacun d'aborder le développement durable avec simplicité.

Une fois le questionnaire rempli, n'oubliez pas de vous reporter aux réponses développées, qui viendront vous donner des pistes de réflexions complémentaires, ainsi que des idées qui pourraient inspirer certaines actions afin que nos clubs poursuivent leur engagement sur la voie du Développement durable.



Pour avoir accès au quiz en ligne : <http://concours.ffessm.fr/services/quiz-developpement-durable/>



Pour avoir accès aux fichiers PDF questions/réponses du quizz, contacter notre chargée de missions : [developpement@ffessm.fr](mailto:developpement@ffessm.fr)

## ET AUSSI...

Club, SCA, comité départemental ou régional, ligue ou base, vous souhaitez vous informer sur les actions fédérales menées en matière de Développement durable, vous inspirer d'expériences d'autres structures ou avoir accès à des ressources spécifiques ? Pour cela, deux rubriques du site internet de la FFESSM pourront vous aider :

### 1. LES ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE DES CLUBS ET COMITES DE LA FFESSM



Qu'il s'agisse d'opérations de collecte de déchets immergés, de sciences participatives, d'actions liées à la féminisation, au public scolaire, jeune, défavorisé ou encore aux personnes en situation de handicap, de pratiques écoresponsables, de valorisation des bénévoles (etc.), les organismes déconcentrés de la FFESSM sont très actifs lorsqu'il s'agit du Développement durable. Inspirez-vous-en !



Pour trouver des idées et bonnes pratiques à reproduire au sein de votre club ou comité, consultez **la rubrique « Les actions DD des clubs et comités de la FFESSM »** : <https://ffessm.fr/pages.asp?p=255>

### 2. LES RESSOURCES FÉDÉRALES ET EXTERNES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La FFESSM met à votre disposition ses ressources ainsi qu'une sélection de sites de référence et d'outils Développement durable, qu'ils émanent des ministères (sport, environnement) ou d'association et ONG de références (ADEME, Fondation pour la Nature et l'Homme, Surfrider Foundation Europe, ...)



Pour consulter les ressources :  
<https://ffessm.fr/pages.asp?p=298>

Vous souhaitez promouvoir votre expérience, faire partager vos bonnes pratiques ?

Vous avez une question ?

Contactez [jtinetti@ffesm.fr](mailto:jtinetti@ffesm.fr) ou [developpement@ffesm.fr](mailto:developpement@ffesm.fr)

